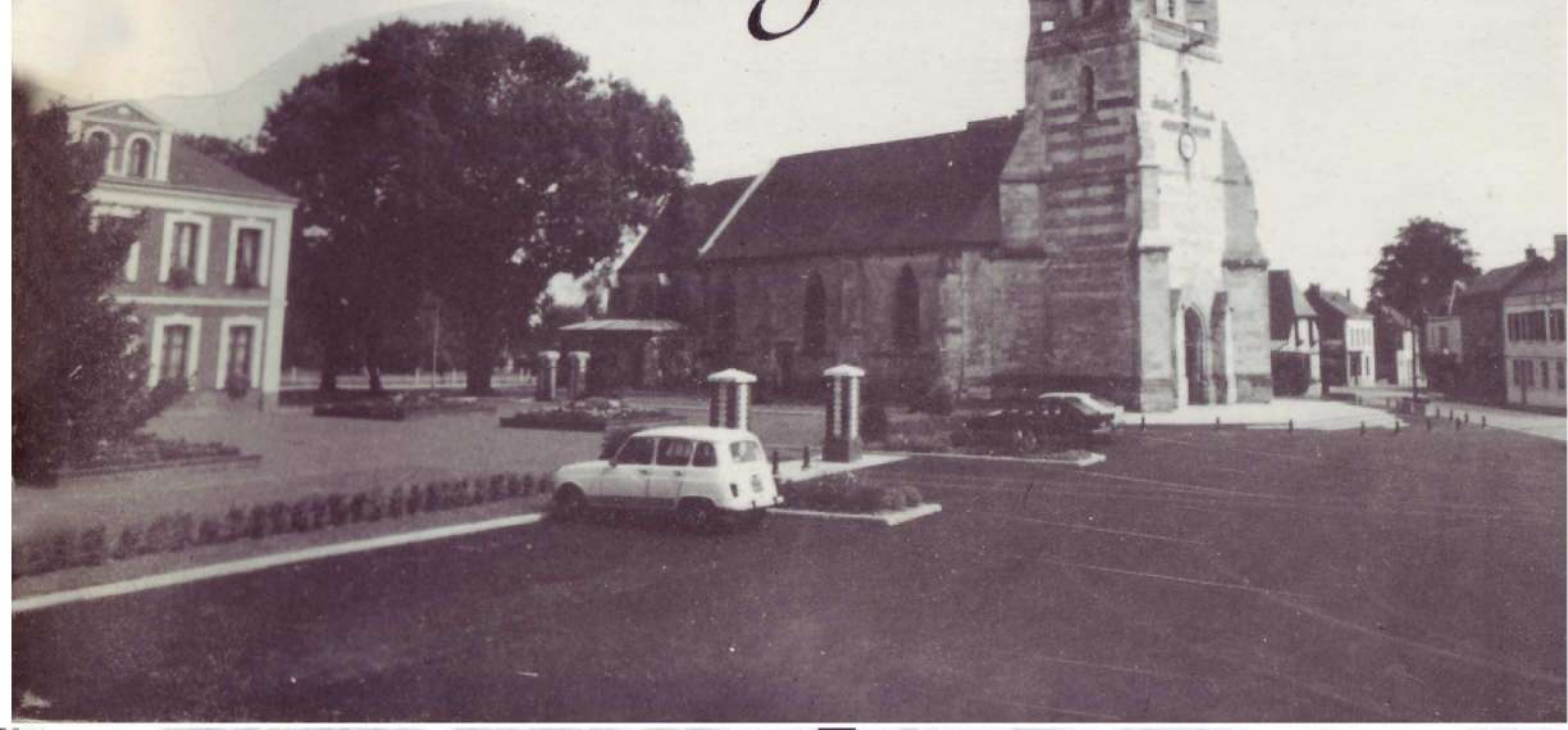




Photo G. Isaac

La Cerlangue

N° 11



P E R M A N E N C E S

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

Tél : 35.20.50.56

Fax : 35.55.06.51

- Mardi de : 10 H à 12 H
- Mercredi de : 10 H à 12 H
- Jeudi de : 15 H à 19 H

MADAME LE MAIRE :

- Jeudi de 17 H à 19 H
et sur Rendez-vous

ADJOINTS :

- Mardi de : 10 H à 12 H : Mme L'HERYENAT
- Mercredi de : 10 H à 12 H : M. VIEVARD
- Jeudi de : 17 H à 19 H : M. HAUGUEL ou
M. AUBRY

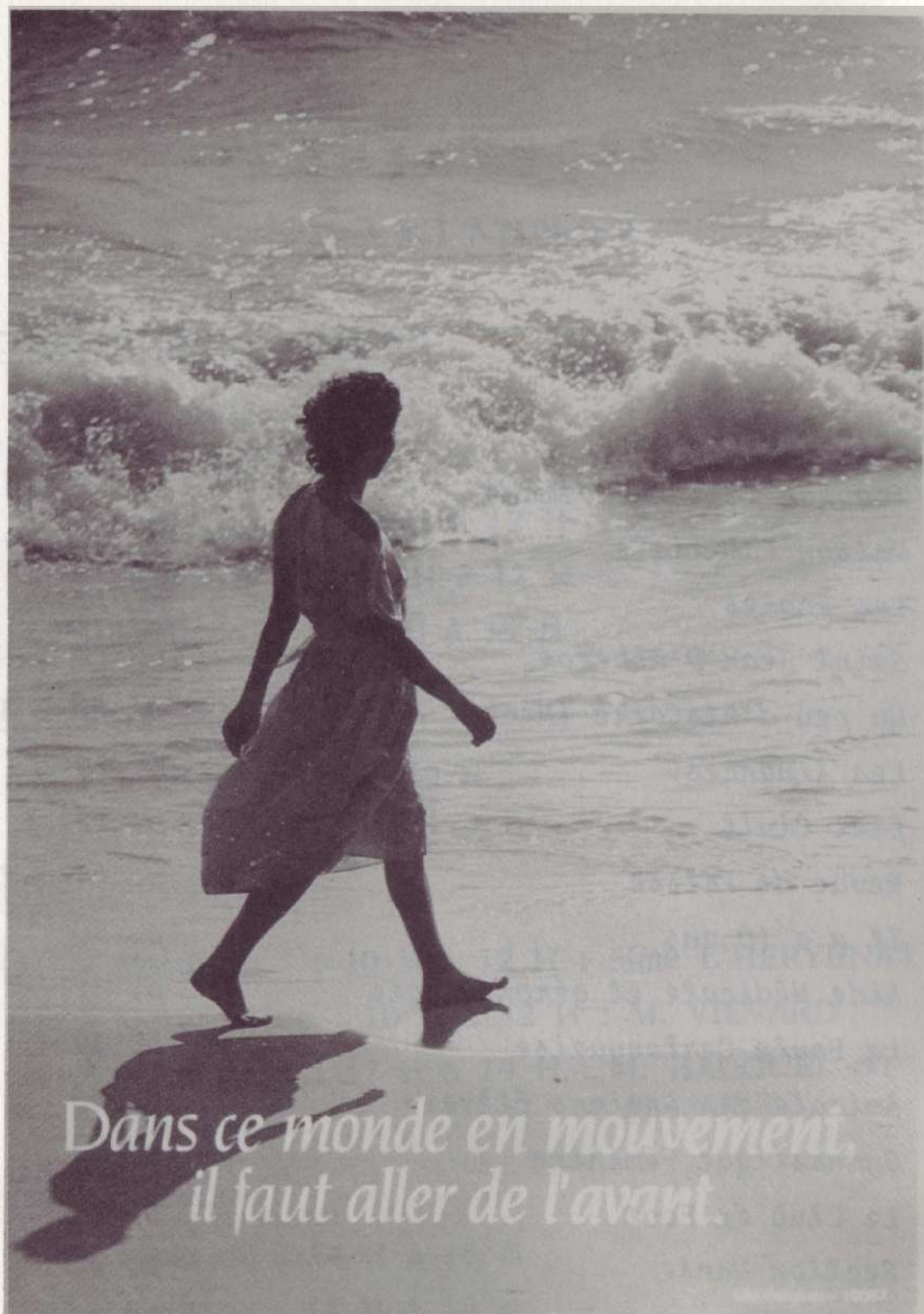
SYNDICAT D'EAU :

- Lundi de : 14 H à 18 H
- Jeudi de : 14 H à 18 H

Président : M. Jules LECLERC
Vice-Président : M. Georges HAUGUEL

S O M M A I R E

<i>Editorial</i>	P. 3
<i>Travaux dans la commune</i>	P. 4 à 6
<i>Maison Familiale</i>	P. 7 à 9
<i>Les écoles</i>	p. 10
<i>Saint Jean D'Abbetot</i>	p. 12 à 14
<i>Un peu d'histoire (Michel AUVRAY)</i>	p. 15 à 19
<i>Les finances</i>	p. 20
<i>Etat Civil</i>	p. 22
<i>Revue de Presse</i>	p. 24 à 28
<i>Il y a 10 ans</i>	p. 30
<i>Aide Médicale et gérontologie</i>	p. 32
<i>La Boule Cerlanguaise</i>	p. 39
<i>Amicale des Anciens Elèves</i>	p. 40
<i>Gymnastique Féminine</i>	p. 44
<i>Le Club de Foot</i>	p. 46
<i>Section Danse</i>	p. 48
<i>Judo Club</i>	p. 51
<i>Loisirs Peinture</i>	p. 56
<i>Les Amis de l'église d'Abbetot</i>	p. 59
<i>Le Club des Aînés</i>	p. 61



*Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons
une agréable lecture et présentons à vous et votre
famille tous nos voeux de réussite et santé pour 1994.*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Encore une année nouvelle qui se présente, que le temps passe vite ! Enfin n'ayons pas la nostalgie du passé, avançons vers l'avenir avec courage et envie d'entreprendre.

Comme chaque année nous nous devons de résumer les principales réalisations faites en 1993. Cependant, j'aimerais vous livrer quelques sentiments après une année de gestion communale en tant que maire. La disponibilité me paraît essentielle et indispensable pour guider au mieux la vie de la commune. L'information, la communication et le dialogue sont des éléments tout à fait fondamentaux sans lesquels l'efficacité du travail collectif n'aurait aucun résultat.

Les travaux pour 1994 porteront sur l'aménagement du hameau de Saint-Jean d'Abbetot et la mise en oeuvre, nous l'espérons fortement, du projet des douze logements locatifs dans la cour "VALLOIS" derrière l'église.

Outre ces chantiers importants, nous n'oublierons pas les problèmes sociaux actuels et nous essaierons, dans la limite de nos possibilités, de faire en sorte que pour l'ensemble des habitants de La Cerlangue, l'année 1994 soit une bonne année.

Nadine COTE

PLACE DU VILLAGE

Le bitume a donc été réalisé comme prévu au printemps par la S.F.T.R.

Nous avons confié les plantations d'arbustes à l'entreprise DROUET et l'entreprise LIVET.

En ce qui concerne les fleurs achetées chez H. PESQUET, les employés communaux et les bonnes volontés se sont mobilisés pour faire au mieux.



VOIRIE COMMUNALE

L'année 1993 aura été marquée par la réfection d'un bon nombre de kilomètres de voies communales.

Les accotements de ces voies ont été dégagés avec l'intervention de l'entreprise S.A.C.T.P. et complétés manuellement avec le travail courageux de Monsieur LANGLOIS, employé par la commune depuis le 1er février 1993 avec un Contrat "Emploi Solidarité" (C.E.S) de longue durée.

ATELIER COMMUNAL

Nous avons déposé le dossier d'aménagement de l'ancienne grange de la cour VALLOIS auprès du Conseil Général en vue d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation de ce chantier pour 1994.

LOGEMENTS LOCATIFS

En vue de l'implantation des futurs pavillons locatifs, nous devons dès à présent envisager :

- la démolition de l'actuel atelier communal.

- la création d'une réserve incendie de 120 m³.

- les demandes de subventions concernant une tranche d'assainissement et d'eau pour la viabilisation de ce futur lotissement.

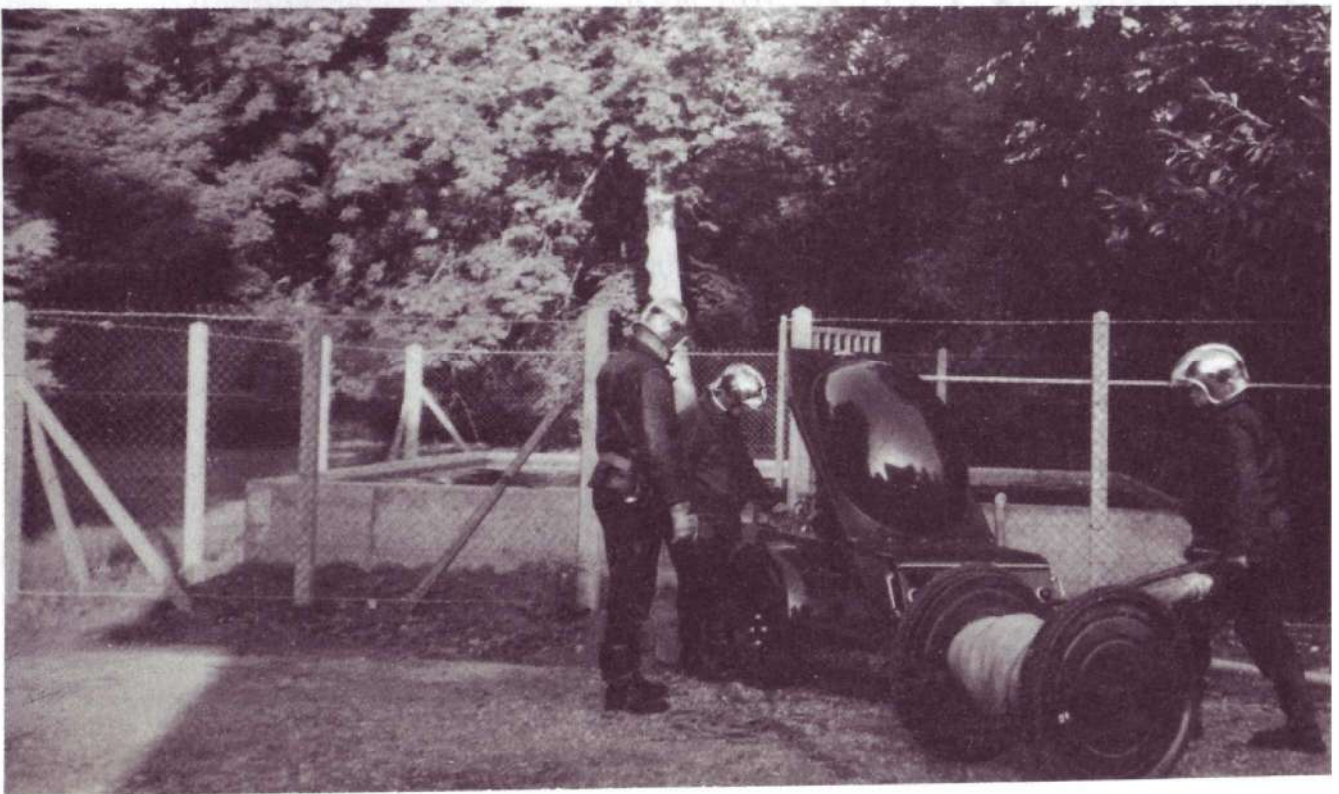
Dès maintenant, le Conseil a décidé d'ouvrir un programme sans attendre le budget primitif 1994 avec les crédits provenant de la vente de l'étable.



MAISON FAMILIALE ET RURALE

Pour des raisons de mise en conformité et de sécurité, nous avons dû réaliser une réserve d'eau capable de fournir le débit nécessaire en cas d'incendie.

Les travaux ont été effectués en mai par l'entreprise S.E.R.C. pour un montant de 120 000 F. Nous avons bénéficié d'une subvention d'état de 38 000 F. Les pompiers de St Romain ont fait des essais qui se sont révélés satisfaisants.



DE L'AGRICULTURE A LA RURALITE

Depuis quelques années le secteur agricole connaît une profonde mutation amplifiée par la réforme de la PAC et du commerce mondial.

La Maison Familiale veut contribuer au maintien d'un tissu rural fort en adoptant ses formations et son champ de compétence aux métiers ruraux, c'est à dire aménagement et entretien de l'espace, environnement...

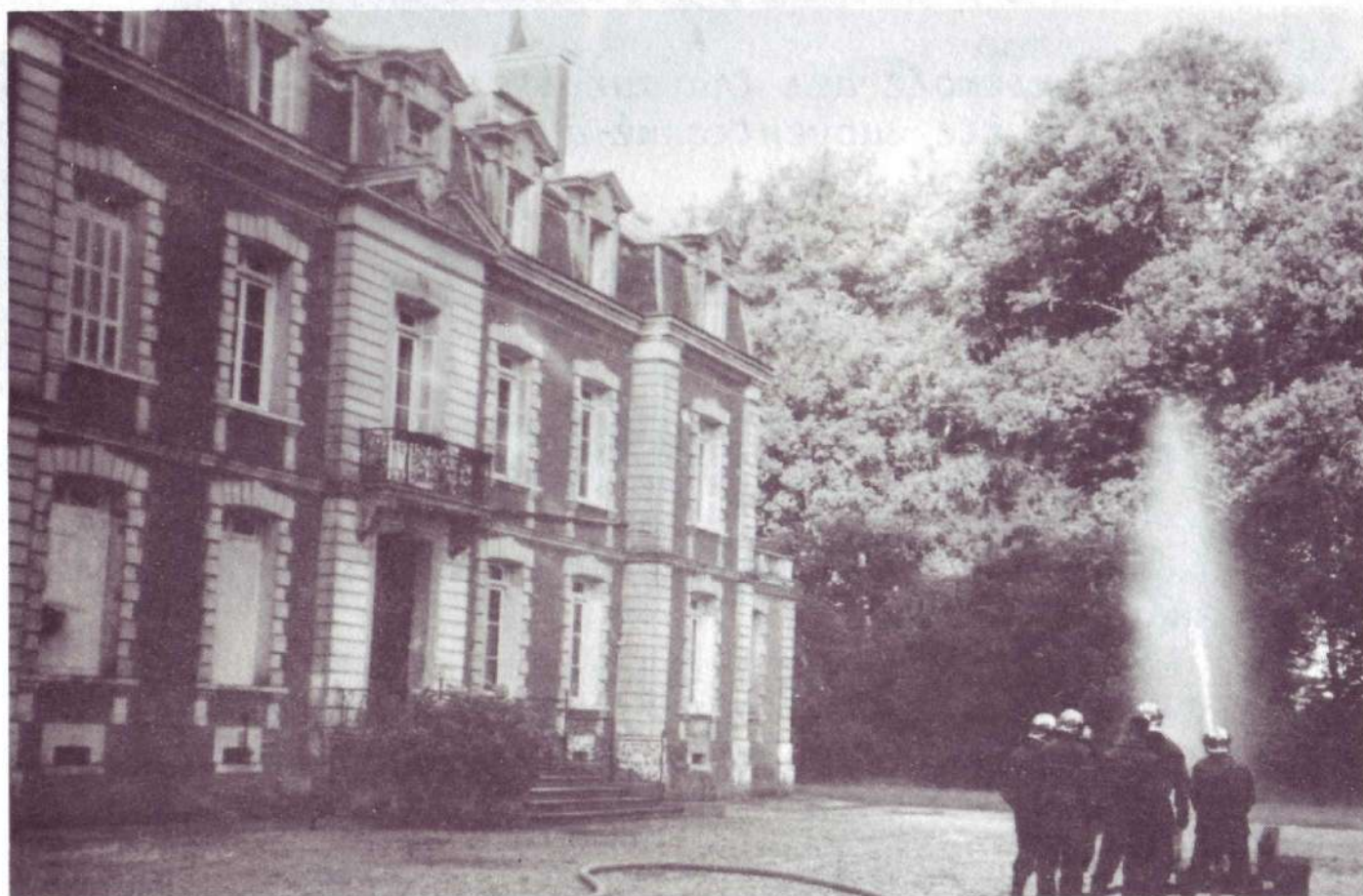
Son développement se fait autour de plusieurs axes :

- Maintien et adaptation des formations agricoles,
- Ouverture de classe d'aménagement et Protection de l'environnement,
- Accueil et partenariat avec le Parc de Brotonne et le CEDENA pour organisation de classes vertes, stages nature...

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un développement régional et la prise en compte d'une évolution du monde rural dans lequel l'agriculture sera une des composantes et y pratiquera des activités diversifiées : Entretien, tourisme....

Actuellement 75 élèves fréquentent l'établissement dans des classes de 4ème et 3ème technologique, seconde professionnelle et B.E.P.

Il est utile de préciser que la Maison Familiale Rurale de La Cerlangue est une structure de formation rattachée à une Fédération Départementale qui accueille plus de 1 500 élèves et offre des formations allant de la 4ème au B.T.S.



GRUPE SCOLAIRE II

Nous avons profité des vacances scolaires pour rénover les deux classes, principalement changer les fenêtres et refaire la peinture et les rideaux.

L'ensemble des travaux a été dirigé par Monsieur BELLET, architecte et avec la participation des entreprises suivantes :

Monsieur FEUILLOLEY	Gros Oeuvre
Monsieur GILBERT	Menuiserie
Monsieur HAMEL	Electricité
Monsieur DURAND	Plomberie
Monsieur FREMAUX	Déco-meuble-rideaux
S A R S E	Peinture

L'ensemble des travaux s'est élevé à 220 000 F et a été subventionné à 115 000 F.

ET AU GROUPE I...

Il faut rappeler également que chaque année pendant les vacances scolaires, les petits travaux d'entretien sont effectués dans la mesure du possible par les employés communaux ou par quelques conseillers municipaux.

C'est ainsi qu'ont été réalisées les marelles de l'école maternelle pour la plus grande joie des enfants.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions.

Au groupe I, 43 élèves suivent les cours de Madame LEBORGNE et Madame ELIE.

Au groupe II, 50 élèves sont repartis dans les classes de Monsieur DELAITRE et Monsieur BARRERE.

A la maternelle, les enfants sont au nombre de 48 et l'enseignement est assuré par Madame QUEMION et Mademoiselle BELLONCLE.



Juillet 1993 aura vu l'achèvement des travaux de toiture sur l'abbaye. Faut-il rappeler que ces travaux étaient attendus depuis plusieurs années (1992, délibération du 29 janvier 1992).

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler le financement de ce chantier, participation communale de 25 % soit 300 000 Francs.

TRAVAUX SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

MONUMENT

HISTORIQUE

DEPARTEMENT: SEINE MARITIME
COMMUNE: LA CERLANGUE
EDIFICE: EGLISE SAINT JEAN D'ARBETOT

MAITRE D'OUVRAGE: Direction regionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie

CONDUCTEUR D'OPERATION: Conservation regionale des Monuments Historiques
Cité Administrative Saint-Sever
76032 ROUEN Cédex

AUTORISATION D'OEUVRE: M.D.MOUFLE Architecte en chef des Monuments Historiques
M.J.P. LECOT, Vérificateur des Monuments Historiques

TRAVAUX: Restauration des toitures du chœur et de l'abside

FINANCEMENT: Etat: 50 % Conseil Général: 25 % Commune: 25 %

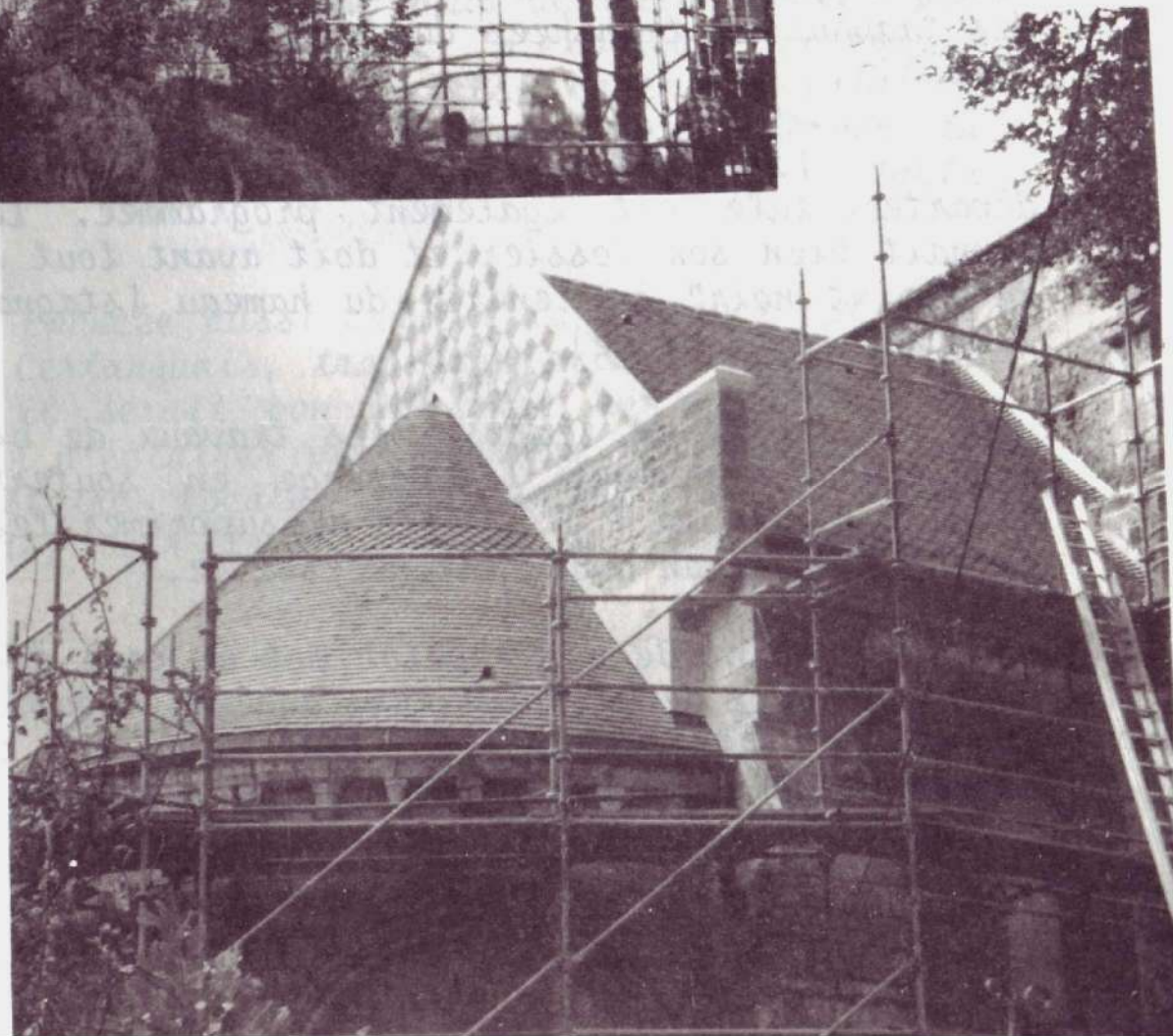
PRESTATAIRES: Maçonnerie-Pierre de taille: NORMANDIE RENOVATION Z.I. de Rouxmesnil Bouteilles 76370 NEUVILLE LES DIEPPE
Charpente: LANFRY 22 Route de Dieppe 76250 DEVILLE LES ROUEN
Couverture: HAIRIS 52 Rue Victor Hugo 76000 ROUEN



S
A
I
N
T

J
E
A
N

D'
A
B
B
E
T
O
T



Les travaux d'assainissement étant également terminés ; il est opportun maintenant de poursuivre nos efforts et de prévoir un aménagement et une mise en valeur de ce quartier.

En étroite collaboration avec la D.D.E et le syndicat électrique de St Romain, la commune étudie les diverses possibilités. Les idées ne manquent pas mais comme toujours nous devons composer avec les finances.

Il s'agit aussi d'avoir une vue d'ensemble et d'entreprendre des travaux par tranche. Une première phase (réalisable au printemps 94) consiste à passer en souterrain l'alimentation E.D.F. et P.T.T de quelques douze pavillons en face de l'église. Il faut savoir que des fourreaux prévus à cet effet ont été passés lors des travaux de tranchées du tout à l'égout en 1991 et 1992.

La réfection de la route qui est une départementale est également programmée. La D.D.E. connaît bien son dossier et doit avant tout supprimer le "point noir" à l'entrée du hameau (stagnation des eaux sur la chaussée).

Avant de réaliser ces travaux de bitume, il conviendra d'achever le passage en souterrain des réseaux E.D.F. et P.T.T. afin de supprimer les poteaux ce qui sans aucun doute est nécessaire.

Saint Jean d'Abbetot est un gros dossier qui nous préoccupe depuis plusieurs années et qui demandera encore un certain temps pour être clos. Une chose est certaine, nous avançons lentement mais sûrement.

UN PEU D'HISTOIRE

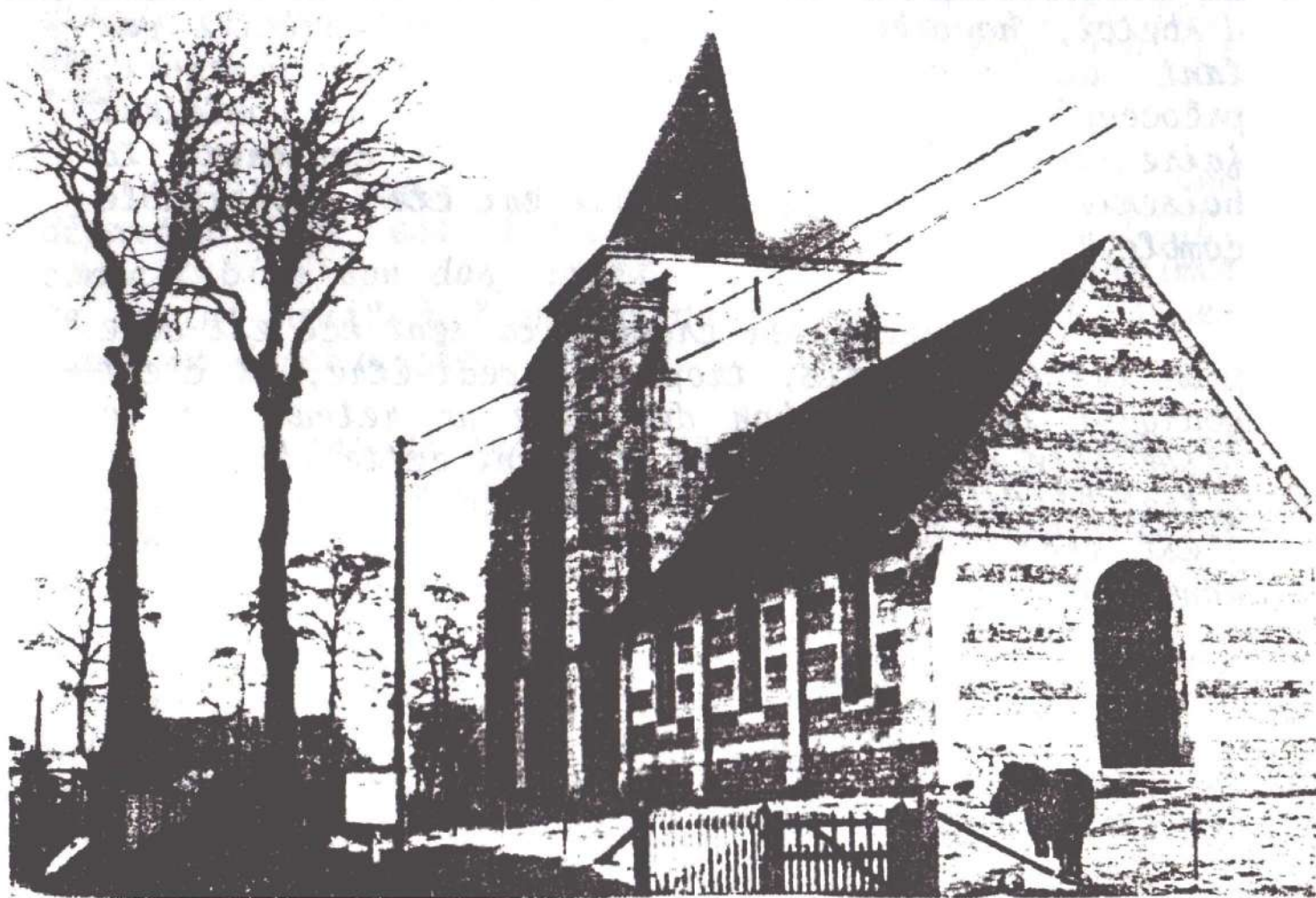
En 1888 paraissait l'ouvrage d'Alphonse MARTIN intitulé "Etude historique et descriptive sur La Cerlangue et Saint Jean d'Abetot". Dans son avant-propos, le célèbre historien (1) remerciait tous ceux qui l'avaient aidé à mener à bien son étude : Alphonse LELIEVRE, curé de La Cerlangue ; Monsieur HEQUET, Maire de La Cerlangue ; Monsieur BOBEE, instituteur ; ... et il terminait son prologue par cet étonnant paragraphe :

"En relisant la liste de ces personnes bienveillantes, je suis bien dédommagé de l'indifférence que j'ai rencontrée dans le canton dont j'esquisse l'histoire. Je ne m'étonne pas qu'il y a cinquante ans, on ait voté, dans ce pays, l'arrêt de destruction de la vieille église de Saint-Jean-d'Abetot, honorée pendant plus de huit siècles par tant de générations. Je m'explique pourquoi, préoccupés d'intérêts matériels, certains voulaient faire disparaître l'édifice pour en conserver la boiserie de la toiture, ce qui eut été un véritable comble."

Enoncée aussi crûment la sentence est dure pour les Cerlanguais, trop dure peut-être, et c'est pourquoi il serait bon de faire un retour sur le passé afin d'éclairer plus finement cette période de notre histoire locale, période qui faillit bien, c'est vrai, voir la démolition de notre vénérable monument.

(1) Quatre ans plus tard, il publiait une "Histoire de la ville de Saint-Romain-de-Colbosc"

Or, c'est un problème scolaire qui fut à l'origine de ce vote malencontreux de nos conseillers d'alors. Aussi, par l'entremise de notre bulletin municipal, je me propose de commencer aujourd'hui l'histoire des écoles de La Cerlangue, en espérant que les Cerlanguais d'aujourd'hui sauront faire mentir Alphonse MARTIN en m'évitant d'avoir à déplorer, dans un prochain bulletin, "l'indifférence que j'ai rencontrée dans le canton dont j'esquisse l'histoire".



HISTOIRE DES ECOLES DE LA CERLANGUE (1)

C'est le 28 juin 1833 que GUIZOT, alors ministre de Louis Philippe, fit voter la loi d'organisation de l'enseignement primaire qui, tout en apportant de notoires améliorations à l'institution scolaire, allait mettre bien des communes - dont la nôtre! - dans l'embarras.

Bien sûr, des écoles existaient déjà avant cette date, mais totalement dépendantes de l'église : l'enseignant était un clerc ; les dépenses d'enseignement et d'entretien de la "maison d'école" étaient supportées par la Fabrique (1) de l'église. Les communes de Saint-Jean d'Abbetot et de Saint-Jean des Essarts, dont les Fabriques avaient peu de ressources, n'avaient pas d'école. La commune de La Cerlangue, par contre, pouvait s'enorgueillir de posséder non seulement une école de garçons, mais, chose rare pour l'époque, une école de filles. Les enfants des familles aisées... et catholiques pouvaient donc recevoir un soupçon d'instruction.

La loi GUIZOT, tout en respectant les écoles privées, obligea les communes à ouvrir une école publique (pour les garçons, car pour les filles...il faudra attendre encore une vingtaine d'années). L'enseignement devait être assuré par un instituteur pourvu d'un brevet de capacité, et la surveillance de l'école était confiée à un comité local. Pour l'instituteur public, la loi prévoyait :

- un local pour son habitation et pour recevoir ses élèves ;

(1) La Fabrique était l'ensemble des personnes nommées officiellement pour administrer les biens de la paroisse.

- un traitement fixe (200 F pour une école primaire élémentaire) ;

- une rétribution mensuelle fixée par le Conseil Municipal et que les familles devaient régler au percepteur.

La gratuité était prévue pour les indigents.

A n'en pas douter, c'était une loi révolutionnaire pour l'époque, qui retirait à l'église le quasi-monopole de l'éducation, mais qui allait obliger les communes à se procurer les ressources nécessaires pour supporter ces nouvelles charges.

Constituer un comité local n'était pas l'affaire la plus délicate. Le comité de La Cerlangue fut mis sur pied en décembre (1) : présidé par le Maire Georges SERVY (qui était l'ancien maire de Saint Jean des Essarts), il comprenait l'abbé MARECAL (l'école est publique...mais pas encore laïque), et messieurs Ursin DUMENIL et Guillaume TOUIN.

Mais au préalable, notre municipalité avait été confrontée à un problème autrement plus ardu : comment trouver les moyens financiers permettant d'acquérir une bâtisse et de l'aménager en maison d'école ? Où trouver l'argent indispensable ?

C'est ce que vous saurez..... en lisant notre prochain bulletin.

Michel AUVRAY

(1) Voir la délibération du Conseil Municipal en date du 22 décembre 1833.

Les An Mistris ont tenu le Dimanche
 vingt deux Octobre à Dix heures de matin
 au bureau de la Mairie de la ville anglaise
 de Saint-John de colles environnés
 de la barre de la commission de la ville inférieure
 et ont Mairie de la susdite commune prisés
 de la comite local institue aux termes des
 articles 17 de la loi du 28 Juin dernier
 sur l'instruction publique, et des lois
 que nous avons recues de la susdite
 le 9 de ce mois. Nous avons consulte
 de notre Mairie, Mistris, Maires
 Cure de la dite, Louis Guillaume & Durand
 selon nos divers cultivateurs, et choisies
 par le conseil d'arrondissement comme
 Membre du conseil local sa susdite
 cette fonction et avons en leur presence
 procede à l'installation du comite local
 susdite et en avons dressé le present
 procès verbal que les membres devant
 nommes ont signés avec nous les
 jours mois et An susdites

M. Dumont

M. M...
M. M...

M. M...

C. M...
G. J. L...

SECTION DE FONCTIONNEMENT -

D E P E N S E S		2 826 165 F
60	Denrées et fournitures	193 000 F
61	Frais de personnel	970 000 F
62	Impôts et taxes	8 500 F
63	Travaux et services extérieurs	685 000 F
64	Participation et contingents	299 000 F
65	Allocations subventions	55 200 F
66	Frais de gestion générale	228 000 F
67	Frais financiers	20 315 F
83	Prélèvt pr dépenses investis;	367 150 F

R E C E T T E S		2 826 165 F
70	Produits de l'exploitation	150 000 F
71	Produits domaniaux	45 500 F
73	Recouvrements subventions	113 000 F
74	Dotation globale de fonct.	942 741 F
75	Impôts indirects	41 000 F
76	Impôts directs	172 000 F
77	Contributions directes	1 285 759 F
82	Produits antérieurs	76 165 F

SECTION D'INVESTISSEMENT -

D E P E N S E S 1 104 150 F

Remboursement emprunt	6 246 F
Matériel divers	10 000 F
Plantations place	17 000 F
Acquisition terrains	265 000 F
Matériel écoles	8 000 F
Restauration classes Gpe II	250 000 F
Réfection toiture Eglise St Jean d'A.	200 000 F
Aménagement place village	157 904 F
Réseaux souterrains St Jean d'A.	70 000 F
Réserve protection incendie	120 000 F

R E C E T T E S 1 104 150 F

Excédent d'investissement 1992	203 000 F
Subvention d'équipement	203 000 F
Prélèvement s/recettes fonct.	367 150 F
Participation aux travaux	331 000 F

RESTES A REALISER EN 1994 -

Les réseaux souterrains d'un chemin à St Jean d'A.
(70 000 F).

La 2ème partie de la participation de la commune aux travaux
de l'église de St Jean d'Abbetot (100 000 F).

ETAT

NAISSANCES

22 MAI 1992	Ansbert LAIR
31 JANVIER 1993	Nolan TASSEL
13 FEVRIER	Florentin COURSEAUX
13 FEVRIER	Ludovic COURSEAUX
03 MARS	Maryline AUGER
03 MARS	Sandrine AUGER
22 MARS	Cassandra COTE
16 AVRIL	Mathieu BERTIN
22 MAI	Julie DUQUENOY
06 JUIN	Matthieu AUBRY
09 JUIN	Cassandra LECARPENTIER
24 JUIN	Kévin SOUCY
18 JUILLET	Elisa DEBLANGY
03 SEPTEMBRE	Lara STALIN
13 SEPTEMBRE	Jean-Philippe CABIN
13 SEPTEMBRE	Johnny CABIN
10 DECEMBRE	Jérémy LEGOY

CIVIL

MARIAGES

17 AVRIL	Sylvain COURCHE et Isabelle DANGER
26 JUIN	Thierry HUBERT et Carole LEMIEUX
03 JUILLET	Bruno LEFAY et Sophie COIGNET
31 JUILLET	Eric LECARPENTIER et Christine LELIEVRE
14 AOUT	Laurent LE COENT et Carole LEPINE

DECES

1ER AVRIL	Henri LEVASSEUR
28 MAI	Jacques BERTRAND
16 AOUT	Marcel AUPERT
09 OCTOBRE	Louis CAPRON
13 OCTOBRE	Adrien DEBRAY

REVUE DE PRESSE

*Quand les journalistes du Courrier Cauchois et de
la Presse Havraise se mettent à table...*



... pour fêter les Rois.



Par un temps bien maussade mais dans la bonne humeur cette sortie du 12 mai 1993 fut appréciée.

Visite à l'écomusée de CANY BARVILLE, et après le déjeuner visite du parc floral des Moutiers.



Madame COTE
honore les
plus anciens



PROCHAIN VOYAGE

LE 3 MAI 1994

Les élèves du groupe I ont offert aux mamans à l'occasion de la fête des Mères un charmant spectacle.

La municipalité remercie les enseignantes et les assistantes maternelles pour leur disponibilité en ce samedi après midi et les félicite pour l'organisation heureuse de ce divertissement.



LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 est établi conformément au tableau reproduit ci-dessous. La répartition des académies en trois zones est maintenue.

	Zones	1993-1994	1994-1995
Rentrée des personnels enseignants	A-B-C	Lundi 6 sept. 93	Lundi 5 sept. 94
Rentrée des élèves	A-B-C	Mardi 7 sept. 93	Mardi 6 sept. 94
Vacances de Toussaint	A-B-C	Jeudi 21 oct. 93 Mardi 2 nov. 93	Samedi 22 oct. 94 Mercredi 2 nov. 94
Vacances de Noël	A-B-C	Mardi 21 déc. 93 Lundi 3 janv. 94	Mercredi 21 déc. 94 Jeudi 5 janv. 95
Vacances d'hiver	A	Vendredi 25 fév. 94 Lundi 14 mars 94	Vendredi 17 fév. 95 Lundi 6 mars 95
	B	Vendredi 18 fév. 94 Lundi 7 mars 94	Vendredi 3 mars 95 Lundi 20 mars 95
	C	Vendredi 11 fév. 94 Lundi 28 fév. 94	Vendredi 24 fév. 95 Lundi 13 mars 95
Vacances de printemps	A	Samedi 23 avri 94 Lundi 9 mai 94	Samedi 15 avri 95 Mardi 2 mai 95
	B	Samedi 16 avri 94 Lundi 2 mai 94	Samedi 29 avri 95 Lundi 15 mai 95
	C	Samedi 9 avri 94 Lundi 25 avri 94	Samedi 22 avri 95 Mardi 9 mai 95
Vacances d'été	A-B-C	Mardi 5 juill. 94	Jeudi 6 juill. 95

Répartition des académies en zones :

- Zone A : académies de Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble
- Zone B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims
- Zone C : académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

MEDAILLE DU TRAVAIL

Célébration du 11 novembre suivie de remise de médailles d'honneur du travail au cours d'une sympathique manifestation.

On notait la présence des familles des décorés et également des représentants employeurs.

Ont été décorés de la médaille d'honneur du travail :

- Echelon or : Roger MEHEUST (Oril) conseiller technique sécurité

- Echelon vermeil : Yvonne QUILAN (R.N.U.R.), ouvrière, Jean-Claude GREVERIE (R.N.U.R.), technicien méthode

- Echelon argent : Françoise BONNARD (C.E.N.O.), employée d'approvisionnement, Philippe QUITARD (Chevron Chemical), technicien chimiste.



LA POSTE

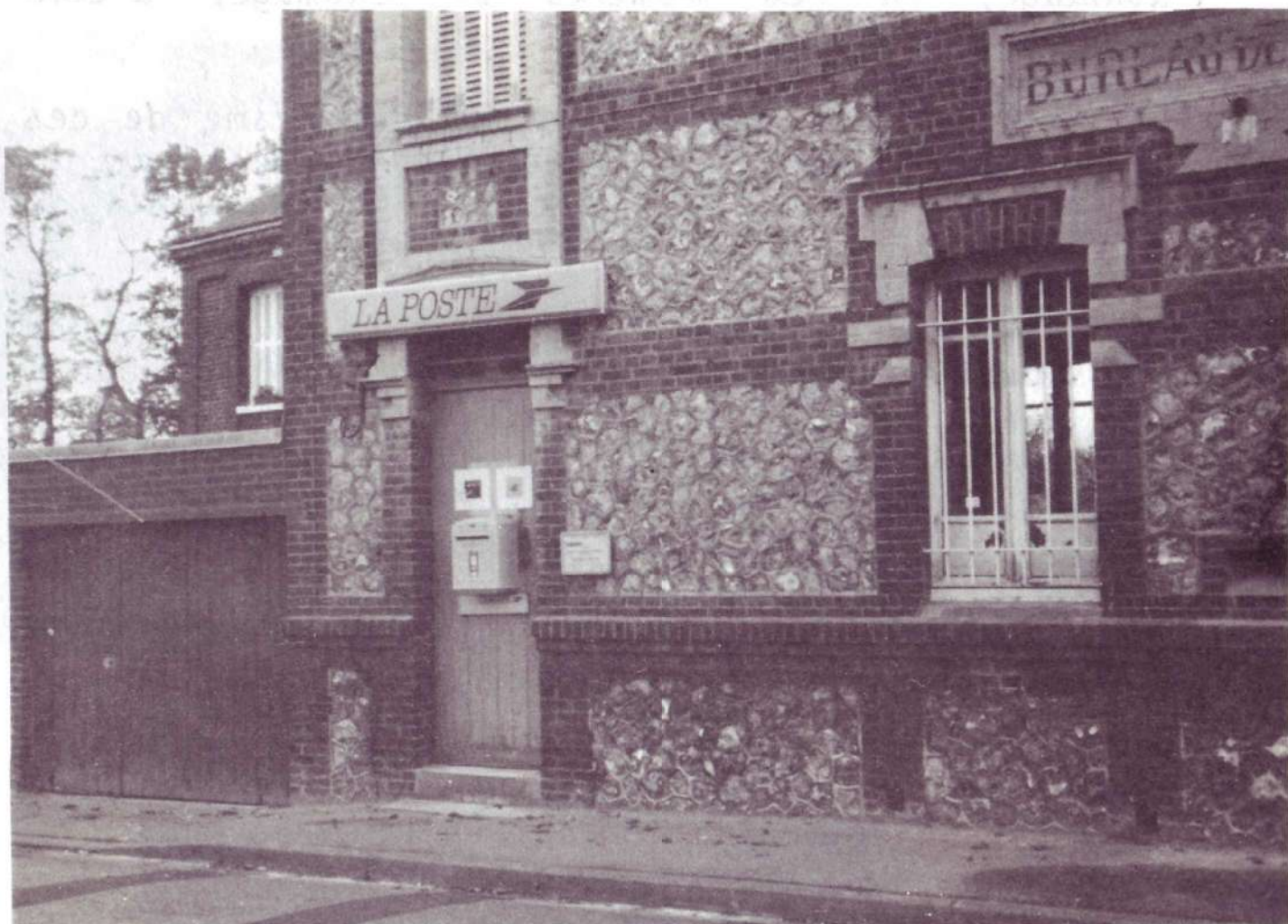
GUICHET ANNEXE LA CERLANGUE

A compter du 9 août 1993 le bureau de poste sera désormais ouvert avec les mêmes horaires (14 H 15 - 16 h) les jours indiqués ci-après :

MARDI - JEUDI - VENDREDI

Ces nouvelles dispositions ont été déterminées avec la Mairie après une étude des jours les plus nécessaires aux besoins de la population.

UTILISEZ CE SERVICE PUBLIC MIS A VOTRE DISPOSITION.



IL Y A 10 ANS...

Lors de la publication du n° 1 de notre bulletin municipal un commerçant écrivait :

Malgré quelques restructurations le commerce et l'artisanat se maintiennent à La Cerlangue. L'activité commerciale se situe principalement au niveau de l'alimentation. Activité vivement concurrencée par les commerces du chef lieu de canton et les grandes surfaces.

L'artisanat, aux diverses activités a l'avantage, en ces moments de chômage, d'être pourvoyeur d'emplois.

Que la compétence et le dynamisme de ces dirigeants d'entreprise soient récompensés par la confiance que veulent leur accorder les habitants du village !

N'est-il pas facile d'avoir un voisin artisan et des commerces à proximité ? Tout cela contribue à une animation quotidienne qui n'est pas toujours perçue à son juste titre. Une routine que bien d'autres communes voisines, dépourvues de toute animation commerciale et artisanale nous envient.

C'était en 1983. "N'en est-il pas de même en 1993".

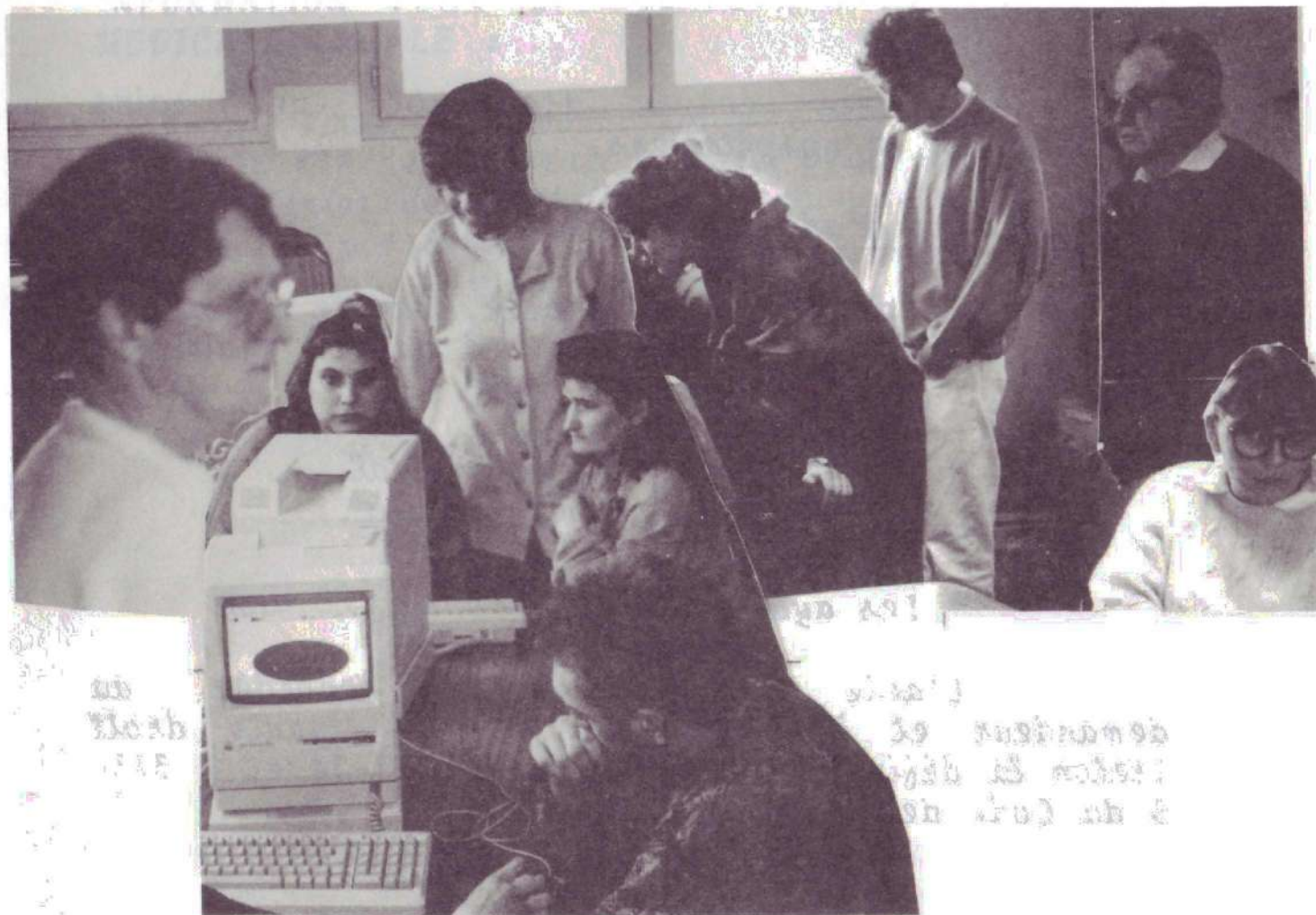
En 1983, Le Conseil Municipal votait le projet de la construction de la salle polyvalente.

LE BUT

Rentabiliser au maximum l'investissement et le fonctionnement ; il ne faut pas avoir une salle inoccupée à 60 % de son temps potentiel d'utilisation.

Actuellement, chaque semaine 450 personnes adhérant aux diverses associations, utilisent régulièrement la salle polyvalente...

Dans le cadre de "L'Opération P.A.Q.U.E", le Conseil a donné son accord à la location de la petite salle au Centre Régional d'Initiation et Formation, ceci pour une période de cinq mois.



" AIDE MEDICALE LEGALE "

Les bénéficiaires :

Toute personne ayant sa résidence stable en Seine-Maritime, ne disposant pas de ressources suffisantes pour couvrir ses dépenses de santé. L'insuffisance des ressources est définie par la loi pour les bénéficiaires du R.M.I et par le Conseil Général pour les autres ménages.

L'accès aux soins :

- Le besoin de soins n'est plus une condition nécessaire à la demande d'aide médicale,
- L'admission est désormais réalisée à titre préventif,
- Elle couvre l'ensemble des soins ambulatoires et hospitaliers.

La procédure d'admission

La demande est déposée, par le postulant, à l'organisme du lieu de résidence de son choix :

- C.C.A.S.
- Service Social Départemental,
- Caisses d'Assurance Maladie.

* Les ayants droits

L'aide médicale est accordée au demandeur et à l'ensemble de ses ayants droit (selon la définition des articles L 161-14 et L 313-3 du Code de la Sécurité Sociale).

*** Démarches simplifiées**

Le bénéficiaire de l'aide médicale légale n'a plus besoin de bons d'aide médicale pour se faire soigner.

Il lui suffit de présenter sa carte d'assuré social et sa carte d'aide médicale légale.

*** Dispense d'avance de frais**

Le bénéficiaire de l'aide médicale est dispensé de l'avance des frais concernant toutes les prestations de l'assurance maladie-maternité dans la limite du tarif de responsabilité.

INFORMATION POUR LES BENEFICIAIRES DE L'AIDE MEDICALE LEGALE :

Toute personne titulaire de la carte de soins de l'Aide Médicale Légale peut se renseigner au secrétariat de la Mairie pour connaître les aides communales possibles.

**COORDINATION GERONTOLOGIQUE DE
SAINT ROMAIN DE COLBOSC ET SA
REGION**

L'Association en faveur des personnes âgées de Saint Romain de Colbosc et son Canton fait part de l'ouverture d'un nouveau service :

Le Service de Coordination Gériatrique.

Il a pour mission de coordonner les actions et les services autour de la personne âgée dépendante.

Cette fonction est remplie par :

Madame FOLLAIN Sylvie

Elle est présente à l'hôpital de Saint Romain de Colbosc et on peut la joindre au :

35.30.04.85

Le matin de 9 h à 12 h

Le jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 H 30 à 18 H

- Elle oriente les demandes vers les services existants,

- Elle fait le lien entre l'équipe pluridisciplinaire, les familles, les bénévoles, les Centres d'Actions Sociales des Mairies, les services hospitaliers et le Plan Gériatrique Départemental,

- Elle remplit une fonction de secrétariat (complète les dossiers d'aides, rédige les documents d'information..),

- Elle participe aux réunions de coordination au domicile des patients avec l'infirmière coordinatrice et le médecin traitant,

- Elle renseigne les familles sur les lois sociales et les Services Gériatriques (notamment l'Hôpital),

- Elle organise la réflexion sur la dépendance.



Mme FOLLAIN, secrétaire

Le Père Noël a fait étape
à La Cerlangue le 18 décembre

"Marine, tu me donnes un
bonbon !"



En son honneur les
Associations et la
Municipalité avaient
organisé un spectacle
avec magie et musique

Les enfants ont
participé et chanté.



Quelques renseignements utiles

CLUB DES ANCIENS

Président M. DENEUVE 35.20.07.01

AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Présidente Mme DEBRAY 35.20.67.43

LE FOYER DES JEUNES

Présidente Mme BOUDIN 35.20.50.03

SECTION "DANSE" Mme ROSE 35.20.16.25

SECTION GYM Mme BOUDIN 35.20.50.03

SECTION JUDO M. VASSE 35.20.68.26

LA BOULE CERLANGUAISE

Président M. LETHEUX 35.20.58.57

CLUB DE FOOTBALL

Président M. MALANDAIN

LOISIRS ET PEINTURE

Présidente Mme TERRIEN 35.20.66.44

LES AMIS DE L'EGLISE D'ABBETOT

Présidente Mme PENHOAT 35.20.50.41

LE MOT

DES

ASSOCIATIONS

on harmonisées
ciations et la
cipalité avaient
nité inopposable
-mique et musicale

enfant
inad

LA BOULE CERLANGUAISE

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour témoigner notre gratitude envers nos généreux "sponsors", car commerçants et artisans de La Cerlangue ne regardèrent pas à la dépense pour offrir coupes et trophées, remercions également amis et anonymes pour leurs gestes de sympathie.

Notre club a compté cette année 90 adhérents, dont la plupart ont défendu les couleurs de notre cité, en toute amitié bien entendu, contre les clubs voisins.

Nous tenons à vous informer qu'une section "retraité" a été créée cette année, pour participer il suffit d'être de bonne humeur d'ailleurs nos aînés se feront une joie de vous accueillir parmi eux, demandez le leurs !

La saison prochaine s'annonce de bonne augure avec notamment une rencontre, pour le plaisir, avec nos footballeurs.

Jeunes et moins jeunes nous comptons sur vous pour la saison 94 qui débutera courant mars.

Bien cordialement

Le Président



AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Au cours de la saison écoulée, les activités de l'Amicale ont été les suivantes :

* La Couture :

deux séances par mois à la Salle Polyvalente.

* La conversation anglaise :

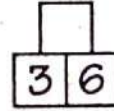
une séance par semaine à la cantine de l'école des garçons.

Ces deux activités sont reconduites pour l'actuelle saison.

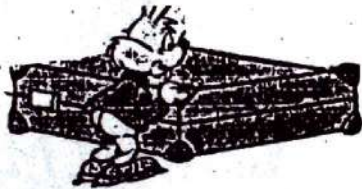
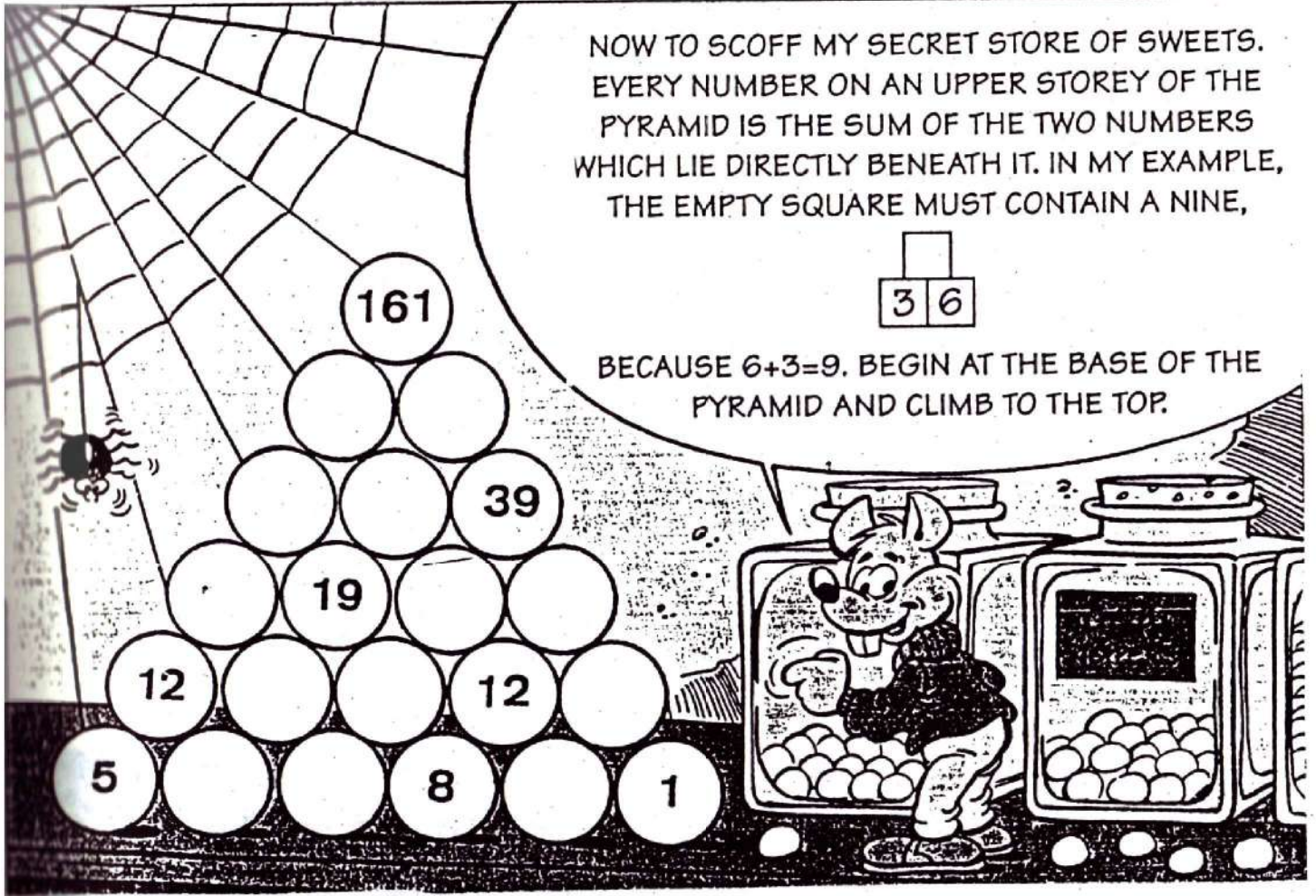


PYRAMID PUZZLE

NOW TO SCOFF MY SECRET STORE OF SWEETS. EVERY NUMBER ON AN UPPER STOREY OF THE PYRAMID IS THE SUM OF THE TWO NUMBERS WHICH LIE DIRECTLY BENEATH IT. IN MY EXAMPLE, THE EMPTY SQUARE MUST CONTAIN A NINE,



BECAUSE $6+3=9$. BEGIN AT THE BASE OF THE PYRAMID AND CLIMB TO THE TOP.

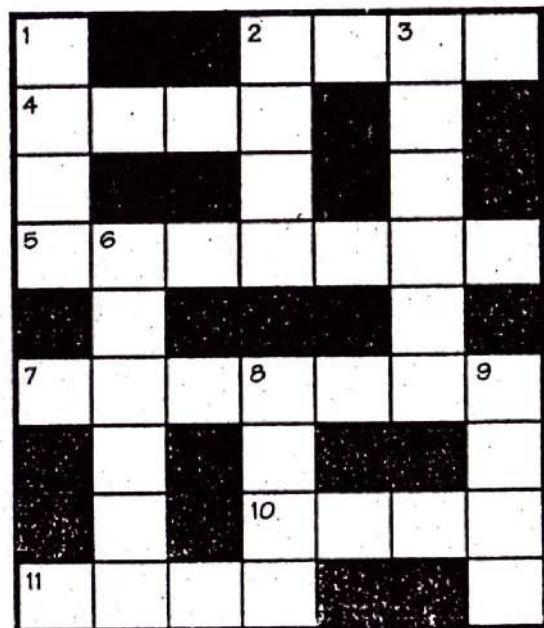


ACROSS

- 2 Big brass instrument (4)
- 4 Animal's den (4)
- 5 Amaze (7)
- 7 Idea (7)
- 10 King of the jungle (4)
- 11 Sticky mud used to make pots (4)

DOWN

- 1 Insect that makes you itch (4)
- 2 Threesome (4)
- 3 Tree's arm! (6)
- 6 Place where you learn (6)
- 8 Gruesome, not pretty (4)
- 9 Melody (4)



. Les deux soirées passées à "DESSINEZ ! C'EST GAGNE". Pour cette année le jeu choisi reste le même.

Samedi 13 novembre 1993 : la salle était pleine ! En effet des images vidéo étaient présentées avant le jeu.

Comme des personnes étaient prises ailleurs, la même soirée sera proposée le : **Samedi 22 janvier 1994**

Une troisième soirée est prévue le **Samedi 19 mars 1994.**



L'Amicale a organisé une SOIREE genre cabaret animée par LES AUBINIENS (le 17 avril 1993). Les 144 spectateurs nous ont dit avoir plutôt bien apprécié le spectacle.

Retenez, dès à présent, la date du samedi 9 avril 1994 pour notre prochaine soirée.

La promenade annuelle a conduit les participants à PARIS : montée de l'ARCHE DE LA DEFENSE et promenade sur le CANAL ST-MARTIN, le 5 septembre 1993.



GYMNASTIQUE FEMININE

Le nombre d'adhérentes est actuellement d'une trentaine de personnes de 20 à 70 ans.

La participation le mardi est en légère hausse, alors mesdames courage pour le mercredi soir, merci.

L'ambiance est sympa.

Notre petit voyage s'est déroulé dans la bonne humeur. Dommage qu'il restait des places disponibles dans le car.

Nous avons visité le château d'ô. Les plus courageuses ont effectué une marche en forêt et l'après-midi nous nous sommes arrêtées au Haras du Pin.

Nous avons aussi cette année participé à la cavalcade de ST ROMAIN.

Les cours ont toujours lieu :

Le Mardi de 14 H 15 à 15 H 15

Le Mercredi de 20 H à 21 H

Animatrice : Madame LEDRU
Responsable : Madame BOUDIN

Le Foyer des jeunes est satisfait de la vente-échange



LA FETE DE

L A M U S I Q U E



LE CLUB DE FOOT

Pour la saison 92/93 l'équipe ayant fini 2ème de son groupe le meilleur résultat depuis la création du club. Notre équipe accéda à la 3ème série en ayant fini dans les meilleurs, 2ème de leur groupe de 4ème série à la grande joie des joueurs et dirigeants.

Pour la saison 93/94, nous avons engagé en championnat deux équipes : une en 3ème série et l'autre en 4ème série. Elles se maintiennent au milieu du classement c'est le but du club jouer dans le meilleur esprit et le respect de l'adversaire.

L'effectif se compose de 35 joueurs, ce qui permet de faire tourner les joueurs et compenser blessures et indisponibilité. 19 nouveaux joueurs sont venus nous rejoindre, je ne citerais que les Cerlanguais : LESAUVAGE Nicolas - PARIS Eric - GOSSE Patrick - LEFRANCOIS Christophe - MULLER Patrice - COLLARD René - ROGERET Christophe. Tous les autres joueurs étant des membres de leur famille ou des collègues de travail. C'est la preuve que notre club ne doit pas être pire qu'ailleurs et l'on s'en félicite.

L'entraînement est dirigé par Yannick COURSEAUX et Jean-Marc L'ANTOINE.

Notre plus gros souci, c'est l'hiver, l'entraînement ne pouvant se faire au terrain, nous le faisons en salle. Le foot étant un sport de plein air cela cause quelques problèmes.

En mars, nous avons organisé une soirée choucroute.

En septembre, un tournoi.

Au mois d'octobre, une soirée Paëlla.

Cette année, nous avons eu beaucoup de dépenses : achats de ballons, shorts, compresseur. Nous en profitons pour remercier nos sponsors : SUPER U, pour deux jeux de maillots, Monsieur HAUGUEL, Monsieur HAUZAY, La Municipalité qui a fait un effort de subvention.

Pour le tournoi : M. PARIS, boucher, et les donateurs de coupes : M. LEGOY, M. VIEVARD, ainsi que la Mairie.

Les dirigeants pour l'équipe A sont :

- Alain MADELEINE
- Jean-Marc L'ANTOINE

Equipe B :

- Gérard CRAQUELIN
- Michel DEHAIS



Le bureau :

Président: Serge MALANDAIN
Vice-Président : Gérard CRAQUELIN
Secrétaire : Laurent PERROT
Secrétaire-Adjoint : Yannick COURSEAU
Trésorier : Michel DEHAIS
Trésorier-Adjoint : Cyrille HOFFECARD
Membres : Olivier LEROY - Jean-Marc L'ANTOINE

FOYER DES JEUNES

section "danse"

Responsable : Catherine ROSE
Trésorière : Evelyne BOUDIN

Cette année, nous avons accueilli un nouveau professeur, Florence GILLET. Bienvenue à elle. Notre effectif était de 54 danseuses.

Les cours avaient lieu le mardi soir :

de 17 h à 18 h : cours "petites"
de 18 h à 19 h : cours "grandes"
de 19 h à 20 h : cours "adultes"

Nous avons toutes travaillé dur en vue de vous présenter notre spectacle :

Le samedi 19 juin à 20 H 30

Les judokas de LA CERLANGUE ont ouvert la fête par une démonstration et ont conclu par une scène humoristique très appréciée de tous.

Merci à eux car les conditions techniques n'étaient pas évidentes !

Après un petit entracte, nos danseuses sont enfin montées sur scène.

Priorité aux "petites" qui ont dansé LE SAMPA de Richard Gotainer.

Les grandes ont enchainé avec Mickael JACKSON. A cette occasion, elles ont confectionné un décor de rue et nous ont représenté la vie de bandes rivales.

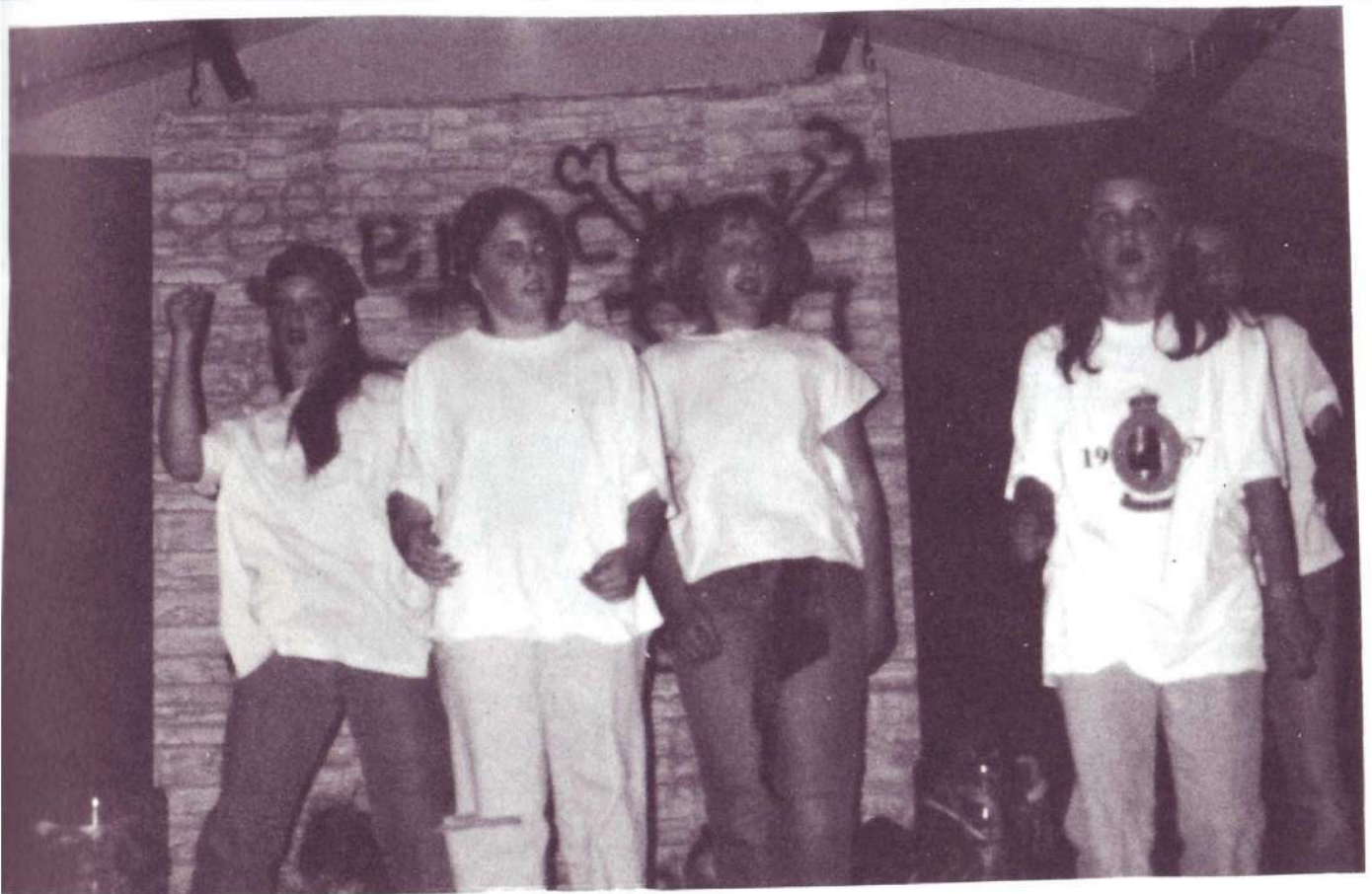
Les adultes ont ensuite fait revivre CHARLOT en une mise en scène "théatrale". Notre cher public a semble-t-il apprécié et nous nous sommes bien amusées.

Les "grandes" sont ensuite apparues toutes de noir et blanc vêtues et coiffées d'un chapeau haut de forme pour danser sur DIRTY DANCING.

Pour terminer, nous fîmes un bond de 20 ans en arrière avec les adultes qui dansèrent avec leurs "pattes d'ef" sur l'année 62 de Claude François.

En guise de final, toutes les danseuses montèrent sur scène et remirent à Florence son cadeau.

Nous nous sommes toutes éclatées et espérons vous avoir fait passer une bonne soirée.



Le petit mot de la responsable :

Merci aux parents de nous faire confiance en nous envoyant leurs enfants cette année encore.

Sachez que nous y trouvons toutes un épanouissement personnel, des plus petites aux plus grandes, et qu'au fur et à mesure des années, nous ne pourrons faire que mieux, tant sur le plan pratique, que pour les décors, les costumes et l'organisation.

Rendez-vous l'année prochaine à toutes celles et ceux pourquoi pas, qui voudraient nous rejoindre et bonnes fêtes de fin d'année.



Catherine

R O S E



JUDO-CLUB DE LA CERLANGUE

FICHE COMMUNALE D'IDENTITE

NOM : F.J.E.P.S. JUDO LA CERLANGUE

Né : En 1970

Au : Foyer des jeunes de La Cerlangue

Domicile actuel : Salle polyvalente de La Cerlangue
le Mercredi de 16 H 30 à 20 Heures
le Dimanche de 9 H à 12 Heures

Taille : 111 licenciés

Sexe : 72 masculins
39 féminins

Age : 44 enfants de moins de 10 ans
41 enfants de plus de 10 ans
26 adultes

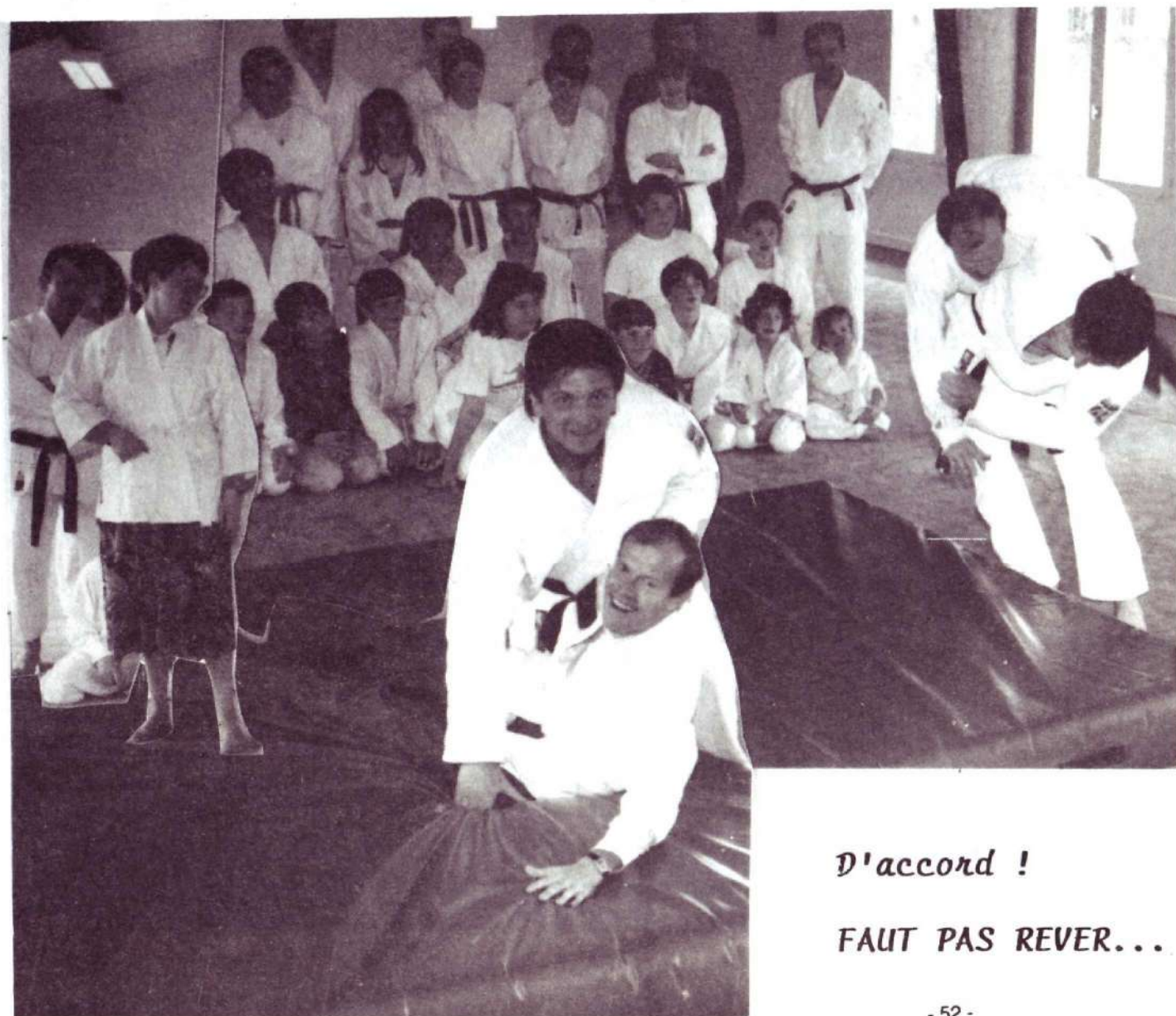
Grade : 28 débutants
76 ceintures de couleurs
17 ceintures noires

Tuteurs : Guillaume SELLE professeur
Hervé VASSE responsable

Les judokas ont assisté au gala des arts martiaux



Le groupe s'est rendu à Paris-Bercy



D'accord !

FAUT PAS REVER...

Signes particuliers :

Résultats 1992/1993 :

- Benjamines : Emilie GRISEL, 2ème du département
Delphine LEGENTIL, Alexia FEUILLOLEY,
Nathalie ROCHER, 3ème
- Espoirs : Malaurie SAVALLE, 3ème du département
- Seniors : Malaurie SAVALLE, 1ère du département
Karine BAZILLE et Nathalie TEIXEIRA,
3ème du département.
- Benjamins : Damien LENORMAND, 1er du district
havrais et 3ème du département.
- Minimes : Alexis GOUPIL, 1er du district havrais
et 3ème du département.

Moments forts de la saison 92/93 :

- Samedi 10 avril : Voyage organisé au VIIIème
festival des arts martiaux
à Paris-Bercy
- Samedi 1er mai : notre tournoi annuel
- Samedi 15 mai : Fête du sport avec les
écoliers
- Samedi 20 juin : Mini gala de judo en 1ère
partie du spectacle de
danse
- Dimanche 4 juillet : Fête de fin de saison
Petit barbecue familial
230 participants.

Les écoles à la Fête du Sport



Prévisions pour la saison 1993/1994 :

Participation par équipe au championnat inter-régional au Mans (La Cerlangue dans la cour des grands).

Participation au téléthon le 4 décembre.

Vacances de Noël : stage de deux jours.

Samedi 19 février : Soirée annuelle

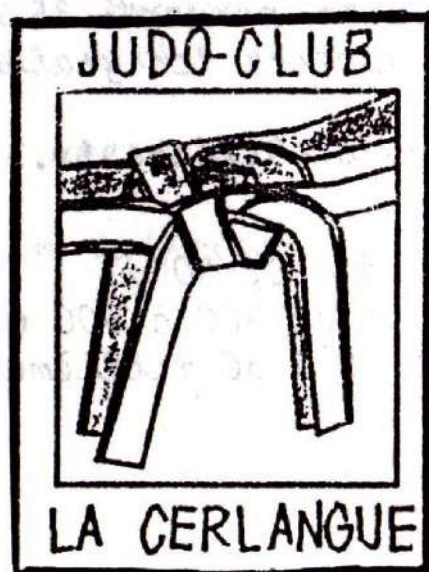
Dimanche 1er mai : Tournoi annuel

Pour de plus amples renseignements, une visite s'impose... ou, prenez contact avec nos petits judokas : ils sont nos meilleurs ambassadeurs...

BONNE ANNEE A VOUS TOUS !

Judocalement,

HERVE VASSE



LOISIRS PEINTURE

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA SOIE!....

.... QUELQUES MOTS D'HISTOIRE :

D'origine chinoise, la soie est déjà connue 2000 ans avant J C. Au début de notre ère chrétienne, les élégantes de la ROME des césars raffolent des coloris et de la souplesse du textile. Beaucoup plus tard, le venitien Marco Polo redécouvre la route de la soie et négocie avec la Chine. Cette route de la soie utilisée pendant 15 siècles entre l'Orient et l'Occident, est un modèle unique de commerce et d'influence politique.

.... Qu'est ce que la soie ?

Après la ponte des papillons fin juin, le ver construit son cocon pendant 35 jours ; le ver qu'il faudrait mieux appeler "chrysalide ou chenille".

.... Quelques chiffres !

- Un cocon pèse 1, 25 g à 2, 50 g.
- Le fil de soie mesure de 500 à 600 m.
- Son diamètre est de 20 à 30 millièmes de millimètre.

.... Comment extraire le fil de soie ?..

Plusieurs opérations délicates sont nécessaires :

- Etouffage ou ébouillantage des cocons à 80°
- Battage (pour amolir le grès).
- Tirage et dévidage. On obtient alors la soie grège ou écrue.
- Décreusage.
- Blanchiment.
- Le moulinage ou ouvraison qui consiste à tordre, doubler et retordre les fils.

Le travail de la soie entraîne des déchets considérables. Ces déchets sont utilisés à la fabrication du fil de SCHAPPE servant à faire le satin, le liberty, le twill, le crêpe. Les déchets de SCHAPPE sont utilisés pour faire des bourrettes.

....Les variétés :

- Soie sauvage : Provient des cocons des chenilles vivant à l'état sauvage. Elle donne des tissus (dit tussor) peu solides mais recherchés pour leur aspect particulier.
- Soie ordinaire : Provient des cocons des chenilles vivant en élevage.
- Le taffetas est une toile légère de soie.
- Le pongé est un taffetas léger fait de soie et de schappe.

.... Quelques exemples de peintures sur bois !..

- Les jouets en bois peints notamment en Savoie et dans les Alpes Italiennes.

- Les bibeloteries et les meubles au Tyrol, en Allemagne méridionale, en Scandinavie.

Les pays slaves et scandinaves se sont particulièrement illustrés dans ce domaine.

A GIVERNY, maison du peintre Claude MONET, les meubles de la cuisine et du salon sont peints.

A LA CERLANGUE, le jour de l'exposition le 5 décembre, vous avez pu voir de nombreux objets en bois peints.



Venez nous encourager et aussi vous joindre à nous chaque lundi à la salle polyvalente.

de 13 H 30 à 16 H 30 et de 20 H 30 à 22 H 30



Le 12 février 1993 a été créée l'Association des Amis de l'Eglise de Saint-Jean-d'Abbetot. Son comité directeur se compose de :

Régine PENHOAT, Présidente
Robert MERCIER, Secrétaire
Evelyne BOSSART, Trésorière
Suzanne DOMAINE, Relations publiques

Elle a pour but de promouvoir l'image de l'Eglise de Saint-Jean-d'Abbetot en l'animant par des manifestations diverses, fêtes, feu de la Saint Jean, concerts, conférences, expositions, etc... et en permettant sa découverte par la diffusion de documents, l'organisation de visites.

Ainsi, elle se propose de susciter l'intérêt de tous et particulièrement des habitants de La Cerlangue, afin de soutenir les efforts de la Municipalité entrepris pour sauvegarder et valoriser le patrimoine communal.

Deux manifestations ont été organisées en 1993 :

- Le 26 juin, à l'occasion de la Saint Jean, un grand jeu de l'oie s'est déroulé tout autour de l'Eglise avec un grand nombre de joueurs qui ont ainsi pu découvrir l'histoire, les légendes, l'environnement du site.

Les enfants des écoles ont participé à un concours de dessins et à la confection de la couronne fleurie traditionnelle.

Un repas animé par un groupe de musiciens s'est terminé par des danses et des chansons et l'embrassement du grand feu.

Une illumination extérieure de l'église a permis de mettre en valeur son admirable architecture romane.

- Le 14 novembre, la chorale CANTARISLE de Pont-Audemer y a donné un concert public.

Pour 1994, l'Association a déjà élaboré un programme :

En mai, "Eglise en fleurs".

Le samedi 25 juin, feu de la Saint Jean.

En septembre, un concert.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre.



LE CLUB DES AINÉS

Après bientôt dix années de gestion, on peut dire que l'association est dans son ensemble en bonne voie de continuité.

Le 17 janvier, la galette des rois nous a été offerte par la municipalité qu'elle en soit remerciée.

Le 28 janvier réunion et remise de colis à nos adhérents.

Le 21 février nous avons organisé un concours de manille qui a connu un vif succès.

Chaque dernier jeudi du mois, réunion cartes, dominos et goûter aux participants.

Le 24 avril, concours de manille.

Le 12 mai, voyage offert par la commune avec repas près de Cany dont les Anciens ont été très satisfaits.

Le 17 septembre, 43 personnes ont participé au voyage payant proposé par le club à la ferme du cheval de trait à JUVIGNY SOUS ANDAINE.

Le 7 octobre, repas annuel au Babylone offert par le club à 70 convives.

LA SORTIE DES ANCIENS



Aux Moutiers, ils ont découvert un somptueux spectacle coloré

A
U
B
A
B
Y
L
O
N
E



Le 14 octobre, repas publicitaire "DOULEN",
ambiance sympa réunissant 43 personnes.

Le 14 novembre, concours de manille
attirant toujours de nombreux participants.

Jusqu'à la fin décembre réunions
habituelles. A signaler que la bûche de Noël a été
offerte par la commune avec le traditionnel colis.

Nous espérons pouvoir continuer dans les
mêmes conditions que cette année et vous accueillir
de plus en plus nombreux étant donné qu'il y a de la
place pour vous recevoir, nous comptons actuellement
110 adhérents.

Nous remercions toutes les personnes qui
ont participé à l'ensemble des concours et toutes
celles qui nous ont offert des dons et des lots
ainsi que la municipalité qui n'oublie pas ses aînés
en diverses occasions.

Malheureusement nous avons eu à déplorer en
1993 le décès de :

Monsieur Henri LEVASSEUR
Monsieur Adrien DEBRAY

La secrétaire

Le Président

COQUILLES RELEVÉES AU HASARD...

Suite au passage du contrôleur, veuillez m'adresser un carnet de maternité.

Faites un effort mon enfant va naître.

J'emploie à titre personnel une bonne le matin seulement.

Je vous envoie un certificat de mariage et deux enfants dont l'un est une erreur comme vous pouvez le voir.

Je vous avise qu'étant travailleur de nuit, je vis au jour le jour.

Selon vos instructions j'ai donné le jour à deux jumeaux dans une enveloppe ci-jointe.

Orpheline à l'âge de treize ans, j'ai vécu à droite et à gauche mais toujours dans le droit chemin.

Je possède quelques pieds de vigne que mon fils fait marcher.

J'espère que vous aurez pitié d'un pauvre homme qui a sept enfants à manger plus sa belle-mère.

Veuillez me faire connaître la marche à suivre pour une naissance, je suis enceinte de cinq mois et je n'ai rien fait.

Quand mon petit a eu 5 ans, la caisse m'en a coupé la moitié.

TIRAGE EN 420 EXEMPLAIRES

Responsable de la publication : Mme Nadine COTE

Equipe rédaction :

Mme N. COTE

Mme L'HERYENAT

M. AUVRAY

M. LEMESNAGER

Les Associations

Mme FOLLAIN

Le Secrétariat de Mairie

**Photos : Courrier cauchois - Le Havre Presse - Les Associations
Archives recherches de M. Michel AUVRAY - Mme L'HERYENAT**

impression : imprimerie GERPIC - ST ROMAIN